



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 6
ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE
PAIEMENT

Rapporteur : Madame Marion CANALÈS

La présente délibération a pour objet, conformément à l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, la révision des autorisations de programme (AP) à l'occasion d'une étape budgétaire.

Cette révision traduit les différents transferts entre les phasages des AP existantes, l'annulation d'AP, la révision du coût global d'AP ou encore la création d'AP. Ainsi, certaines AP peuvent se voir majorées et d'autres minorées, compte tenu des modifications sollicitées au titre du budget supplémentaire de l'exercice 2021.

Les créations d'AP sont les suivantes :

1 – Respire à la récré

Le projet de végétalisation des cours d'école « Respire à la récré » a fait l'objet d'une ouverture d'AP en 2021, selon les éléments budgétaires suivants :

	2021	2022-2026	Total
Chapitre 20 Études	120 000 €	70 000€	470 000€
Chapitre 23 Travaux	450 000 €	630 000€	3 600 000€
TOTAL	570 000 €	3 500 000€	4 070 000€

2 – Gymnase Saint-Jean

Le projet de construction d'un gymnase proche du nouveau lycée dans le quartier Saint-Jean a fait l'objet d'une ouverture d'AP en 2021, selon les éléments budgétaires suivants :

	2021	Exercices suivants	Total
Chapitre 23 Travaux	600 000€	15 615 891, 16 €	16 215 891,16€
TOTAL	600 000€	15 615 891, 16 €	16 215 891,16€

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, sur la base de ces éléments, de valider les montants des autorisations de programme actualisés, induits par ces modifications.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 juillet 2021

Pour Le Maire, et par délégation,
L'Adjointe aux Finances,



Marion CANALÈS



